

Suivi de l'étiage 2025 du bassin du Lot

Soutien d'étiage du Lot domanial Bulletin n°8

Météo du bassin

Ces derniers jours ont été marqués par une période caniculaire avec des températures très nettement au-dessus des normales de saison : 41,7°C enregistré le 11 août à Villeneuve-sur-Lot (47) ; 42,9°C au Montat (46) ; 40,5°C à Entraygues-sur-Truyère (12) ; 36,6°C à Saint-Flour (15) ; 38,4°C à Mende (48). L'évapo-transpiration était en conséquence très élevée avec des valeurs quotidiennes se rapprochant voire dépassant 8 mm : 8,8 mm enregistrés à Faycelles (46) le 11 août.

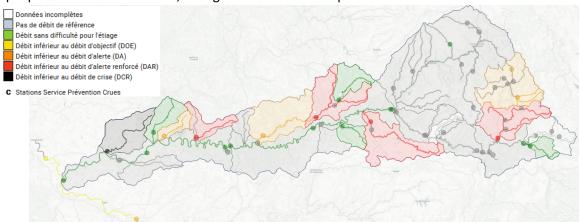
En fin de période, une dégradation orageuse a permis d'apporter les 12 et 13 août de 10 à 30 mm de précipitations sur le bassin du Lot, voire plus localement, principalement sur les secteurs de l'Aubrac, de la Truyère aval, du Lot intermédiaire et du Célé. Le Lot aval et l'est du Lot amont ont été moins voire pas du tout arrosés.

Après ce passage pluvio-orageux, le temps redevient sec et très chaud jusqu'en début de semaine prochaine, avec des températures pouvant à nouveau dépasser 40°C localement. Météo France prévoit ensuite une nouvelle dégradation orageuse à partir du 19 août, avant un retour rapide à des conditions anticycloniques les jours suivants. Les températures, tout en demeurant au-delà des normales de saison, devraient toutefois rester moins élevées que ces derniers jours.

Hydrologie du bassin

La situation hydrologique s'est très nettement aggravée ces derniers jours, bien que la cartographie de ce 14 août ne l'illustre que partiellement. En effet, plusieurs stations hydrométriques sont encore marquées par les pics de débits liés aux orages de la veille. Les conditions météorologiques de ces prochains jours devraient néanmoins rapidement effacer ce répit sur la plupart de ces cours d'eau.

A noter que La Lémance et le Bramont continuent de résister, bien que leurs territoires n'aient été que peu arrosés. En revanche, la dégradation du Célé se poursuit.



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 14 août 2025 http://laviedelariviere.bassindulot.fr



Soutien d'étiage du Lot domanial

Consignes de soutien d'étiage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi			
	7/8	8/8	9/8	10/8	11/8	12/8	13/8	14/8	15/8			
Consignes* (m³/s) à Entraygues-aval	12	12	12	12	12	12	12	12	12			
QNR** (m³/s) à Entraygues	7,7	7,0	6,8	6,4	6,4	6,2	6,9	*	_			
Droits conventionnels cumulés*** (m³ x1000)	13635	14415	15213	16043								
Volume cumulé déstocké*** (m³ x1000)	2751	3185	3637	4122								
Débits moyens journaliers (QMJ en m³/s) mesurés sur l'axe réalimenté												
Entraygues-aval (EDF)	12,7	12,8	12,7	12,6	12,6	12,6	12,8					
Entraygues [Roquepailhol]	12,8	13,1	12,9	12,7	12,8	12,7	12,9					
Faycelles	9,0	9,2	9,8	9,1	8,8	8,8	9,5					
Cahors [Lacombe]	15,3	14,5	15,1	15,1	15,5	13,4	14,5					
Coutet (EDF)	17,7	17,3	16,4	16,7	16,8	16,7	15,9					
Aiguillon-Ville****	13,0	12,8	13,5	11,6	10,9	11,5	10,9					

Sources: DREAL Occitanie / EDF

Les droits d'eau cumulés atteignaient lundi 11 août 16,0 hm³ pour un déstockage de 4.1 hm³.

Le QNR a quant à lui atteint la valeur minimale de cet été 2025, mardi 12 août (6,2 m³/s), avant une très légère amélioration permise par les précipitations des 12 et 13 août.

Ces prochains jours laissent envisager une nouvelle baisse du QNR, avec un cumul des droits et des déstockages encore importants, à surveiller.

Cotes des retenues utiles au soutien d'étiage :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	14 août 2025	726,28	+0,28	-0,71
Sarrans	630	14 août 2025	635,16	+5,16	+0,39
Maury	583,5	14 août 2025	587,62	+4,12	+0,01
Castelnau	410,5	14 août 2025	413,30	+2,80	+0,06

Source : EDF

Les cotes des barrages de Maury et Castelnau sont toujours préservées, grâce à la mobilisation exceptionnelle de Couesque. La commission mixte du soutien d'étiage du Lot a décidé lundi 11 août, tenant compte de l'état de la situation, de poursuivre sa stratégie : maintien d'une consigne 12m³/s à Entraygues avec possibles modulations selon nécessités. La vigilance reste de mise.

^{*} Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

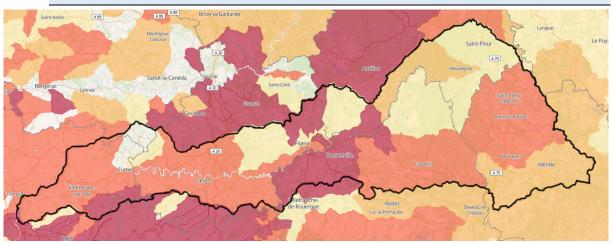
^{**}Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

^{***} Depuis le 1er juillet

^{****} Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m³/s



Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau publiés au 14 août 2025 Lien du site internet VigiEau : https://vigieau.gouv.fr/

Vigilance : Célé (hors veyre) (15) ; Ander – Margeride (15) ; Aubrac (15) ; Truyère aval (15) ; le Célé (46)

Alerte Affluents rive droite Truyère (12); Bassin du Bramont (48); Lot (48);

Alerte renforcée: Bassin de la Truyère (48); Bassin de la Colagne (48); Affluents du Lot amont (12); Dourdou de Conques (12); Vert amont (46); Vers, Rauze et Sagne (46); Les affluent du Lot (46); Vert aval et Masse (46); bassin verant du Lot aval (47); Lède (47)

Crise: Affluents du Célé (46); Veyre (15); Affluents du Lot (15); Bassin versant du Boudouyssou-Tancanne (47); Diège (12); Affluents du Lot domanial amont (12)

Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

Les besoins des cultures restent élevés, d'autant plus que les températures au-dessus des normales de saison entraînent une forte évapo-transpiration.

Ces besoins devraient perdurer jusqu'à la fin du mois et même jusqu'à mi-septembre pour certaines cultures.

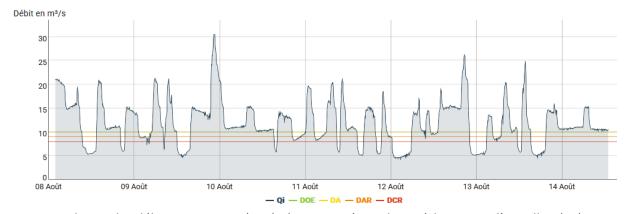
Variations de débit sur le Lot réalimenté

La station d'Entraygues-sur-Truyère n'a enregistré qu'une seule éclusée ces 7 derniers jours (le 8/08 à 21,3 m³/s). L'accalmie devrait se poursuivre pendant les travaux au barrage de Labarthe.



Cependant des variations brutales sont toujours observées en aval, particulièrement importantes cette semaine à Aiguillon : 18 passages sous le DOE (13 sous le DCR, 4 sous le DAR et 2 sous le DOE). Les débits ne dépassant guère 5 m³/s à plusieurs reprises (moitié valeur du DOE).

Une grande vigilance est nécessaire de la part de l'ensemble des usagers de la rivière pour limiter au maximum ces dysfonctionnements qui peuvent avoir de fortes conséquences sur le milieu, la biodiversité, mais également sur les usages.



Graphique des débits « instantanés » (Qi) enregistrés sur le Lot à la station d'Aiguillon (47) du 8 au 14 août 2025

Prochain bulletin : jeudi 21 août 2025

Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

Victor Rigal, chargé de mission Gestion Quantitative

v.rigal@valleedulot.com / bulletin-info-hydro@valleedulot.com - 05 65 53 23 18 ou 06 30 05 69 84

Précisions & glossaire :

La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2025 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le mardi 1^{er} juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (36^e campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m³/s depuis le 1^{er} janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

Quelques définitions

DOE (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

DA/DAR (Débit d'Alerte ou Alerte renforcée): Débits seuils en dessous desquels les restrictions d'usages de l'eau sont mises en place dans le cadre de l'Arrêté Cadre Interdépartemental.

DCR (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot

https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html

https://www.inforoute47.fr/#navigation

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638

https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/